

FOYER ÉDUCATIF L'OUSTAL



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2

0

1

6

Foyer Éducatif l'Oustal

CONTACT :

15, rue Jacques Boyceau
78000 Versailles
Téléphone. : 01.39.67.52.20
Télécopie : 01.30.21.38.22
Courriel : oustal@avvej.asso.fr

ACCES :

PARIS St LAZARE – Direction Versailles
Rive droite, descendre « gare de
Montreuil »
PARIS MONTPARNASSE - Direction
Rambouillet ou Chartres - descendre
« Versailles Rive Gauche » ou « Versailles
chantiers ».

ACCUEIL :

Adolescentes de 14 à 21 ans confiées par les Juges des Enfants ou les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance, pouvant bénéficier du travail éducatif proposé.

MISSION :

Les difficultés que rencontrent les jeunes filles accueillies au Foyer Educatif « l'Oustal » sont d'abord des difficultés familiales et sociales importantes. Elles entraînent bien souvent pour ces jeunes filles un grave manque de repères et des difficultés personnelles et relationnelles considérables.

• Face à cela, les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Donner des repères socialisants qui permettent à chacun de vivre en société,
- Permettre aux adolescentes reçues d'aller vers un équilibre psychologique et affectif personnel,
- Les aider à développer leurs capacités personnelles,
- Favoriser pour les jeunes accueillies comme pour leurs familles la compréhension de leur situation.

• Les supports éducatifs spécialisés procèdent de ces objectifs :

- Un travail effectué dans et à partir de la vie quotidienne,
- Un travail soutenu avec les familles,
- La mise en place de loisirs éducatifs et thérapeutiques,
- Un accompagnement thérapeutique
- Des suivis scolaires et des formations professionnelles modulées et adaptées,
- Un partenariat avec les référents et autres intervenants extérieurs.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'enfance

STRUCTURE :

Directrice : Narjès GUETAT-CALABRESE
Directeur-Adjoint : Fabien GARNIER

Responsables d'Unités éducatives	Structures d'hébergement : 4 unités de vie décentralisées accueillant 42 adolescentes
Stéphanie GILLIET (depuis septembre 2016) Isabelle ZOUBIRI	« Montreuil » et « Frémillon » « Etats-Unis » et « Pt Colbert »

Chef de service éducatif	Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte
Frédérique SOUMEILHAN (depuis novembre 2016)	12 appartements à Versailles Accueil de 17 à 19 jeunes femmes en situation « d'autonomie accompagnée » Age minimum d'admission : 17½ ans

Chef de service pédagogique	Service pédagogique / Espace Ressources
Nadia KRAIEM	<p>Les jeunes collégiennes, lycéennes et apprenties en stages professionnels peuvent être prises en charge suivant des contrats éducatifs élaborés préalablement.</p> <p>Une classe : 6 élèves maximum, jeunes filles en rupture de scolarité, en situation d'absentéisme scolaire prolongé pour qui « l'école » reste encore le meilleur chemin du succès. Les jeunes filles ayant moins de 16 ans demeurent affectées à un établissement Education Nationale.</p> <p>Une plateforme de mobilisation personnelle (PMP) s'adressant à toutes les jeunes filles de l'Oustal et plus particulièrement à celles qui rencontrent des difficultés de choix ou de concrétisation d'orientation. La Plate-forme construit pour chacune un chemin personnalisé avec des activités variées (leçons particulières, arts plastiques, stage en entreprise, etc...).</p>

EFFECTIF :

2 responsables d'unités éducatives, 1 chef de service et 1 chef de service pédagogique
– Educateurs spécialisés et scolaires – surveillants de nuit – Infirmière - Psychologues à temps partiel – Maîtresses de maison – Une équipe administrative [secrétariat – économat] – Une équipe de maintenance et entretien.

Introduction

Narjès GUETAT-CALABRESE - Directrice.

L'analyse des institutions révèle, selon E. Enriquez¹, leur caractère paradoxal dont il définit un des aspects ainsi : « D'un côté ce sont des mondes pacifiés, expressifs d'un monde fonctionnant sous l'égide de normes intériorisées et où règne sinon un consensus parfait, du moins un accord suffisant pour entreprendre et mener une œuvre collective. A la différence des organisations qui ont pour but la production délimitée, chiffrée et datée, de biens ou de services qui se présentent comme contingentes (exemple : une entreprise peut naître ou mourir sans que cette naissance ou cette disparition comportent des conséquences notables sur la dynamique sociale), les institutions, dans la mesure où elles donnent commencement à une modalité spécifique dans le rapport social où elles tendent à former et à socialiser les individus suivant un *pattern* spécifique, où elles ont la volonté de faire durer un certain état, jouent un rôle essentiel dans la régulation sociale globale. Elles ont, en effet, pour visée première, d'aider au maintien ou au renouvellement des forces vives d'une communauté en permettant aux êtres humains d'être capables de vivre, aimer, travailler, changer et, créer le monde à leur image. Leur but est d'existence et non de production... »². Lorsque l'on est directeur d'un foyer éducatif tel que l'Oustal, il importe dans le contexte sociétal et politique actuel de se remémorer ce qui fonde notre mission en s'inspirant de théories conçues à partir des réalités quotidiennes de nos institutions. Bien qu'extrêmement lucide, parfois trop, quant aux responsabilités qui m'incombent de diriger cet établissement *en bon père de famille* (c'est, je crois, la formule consacrée), à savoir en s'assurant d'un équilibre financier entre recettes, produits de l'activité, et dépenses liées à cette activité tout en ayant la préoccupation de ceux qui y participent activement.

Jamais autant que cette année, à la faveur du bilan chiffré de l'activité, je n'ai eu conscience de n'exercer que partiellement cette mission institutionnelle dans sa fonction de régulation sociale. La baisse d'activité que nous repérons cette année de façon exceptionnelle, peut-on le croire, s'est incarnée par l'inoccupation des lieux de vie laissant une béance dans la mission première des professionnels de prendre soin de l'autre qui est absent.

C'est pourquoi, il me semble essentiel dans l'occasion qui m'est donnée ici, de rappeler encore une fois comme le souligne E. Enriquez que le but du foyer éducatif l'Oustal « est d'existence et non de production, de centration sur les rapports humains, et non sur les relations économiques. La famille, l'Eglise, l'Etat et les « ensembles » éducatifs et thérapeutiques – (*comme toutes nos structures éducatives et sociales*)- peuvent, à bon droit, être considérés comme des institutions, car elles posent toutes le problème de *l'altérité*, c'est-à-dire de l'acceptation d'autrui en tant que sujet pensant et autonome par chacun des acteurs sociaux qui entretient avec lui des relations affectives et des liens intellectuels. »³.

Il m'a paru crucial pour introduire ce rapport d'activité 2016 de rappeler ce qui définit l'Oustal en tant qu'institution.

¹ Eugène Enriquez est, parmi bien d'autres fonctions, Professeur émérite de Sociologie à l'Université Paris 7 - Denis Diderot,

² ENRIQUEZ, E., « Le travail de la mort dans les institutions » (1987), in *L'institution et les institutions – Études psychanalytiques*, Dunod, 2012, 62-94 page 62.

³ Ibid., page 62-63.

1. L'activité de l'année

Alors que l'objectif d'activité se situe à **20574** nous n'avons réalisé que **18900** journées. Ce résultat déficitaire est remarquable au regard de l'évolution de l'activité des 5 dernières années qui en moyenne reste sensiblement excédentaire. Il est bien entendu que ce résultat nous a conduits à tenter d'en comprendre l'origine et les mécanismes qui s'y rapportent. Ce que nous nous sommes appliqués à faire en nous rapportant à des tableaux chiffrés conçus à partir de différentes données que nous avons recueillies tout au long de l'année.

Une baisse notable de l'activité :

Pour commencer, il importe de rappeler à nouveau comme nous le constatons dans notre rapport d'activité 2015 que le nombre de demandes d'admission a baissé de moitié depuis 2012 (254 en 2012 pour 137 en 2016). Nous observons à cet égard, que malgré cette baisse notre capacité d'accueil demeure constante ; nous avons effectivement accueilli 34 jeunes filles en 2014, 36 en 2015 et 35 en 2016.

L'écart qui a conduit à cette chute de l'activité se situe entre le nombre d'entrées et celui des sorties durant l'année ; à savoir 35 jeunes filles accueillies pour 46 sorties dont 12 qui sont entrées et sorties au cours de l'année 2016.

Nous avons tenu à nous intéresser plus particulièrement à 3 types de données ; les départements les plus concernés par cette courbe, l'âge des 46 jeunes filles concernées par les fins des prises en charge, et la durée de leur séjour dans l'établissement. Nous mettrons également dans un second temps l'accent sur notre activité avec le département des Yvelines qui occupe généralement plus de la moitié de celle-ci.

Nous observons que sur le déficit de **1674** journées, seules **106** sont à imputer au département des Yvelines alors que **1587** sont à imputer aux autres départements.

A ce jour, nous n'accueillons aucune jeune fille originaire de Paris, ni des Hauts de Seine ni du Val de Marne.

Parallèlement nous constatons une baisse significative des demandes d'admission en provenance des services installés dans ces départements (2 demandes émanant du 75, 7 du 92 et 6 du 94). Force nous est donc de constater que la baisse de notre activité 2016 s'est principalement située dans notre coopération avec les départements hors Yvelines et plus spécifiquement avec le 75, 92 et 94.

- L'activité plus spécifique avec le département des Yvelines :

En novembre 2016 la Direction de l'Enfance du département nous a fait part des orientations qu'elle envisageait de mettre en œuvre dès le début de l'année 2017 dont nous retenons pour l'établissement, une grande limitation des places dédiées aux jeunes majeures⁴ dans les MECS et foyers éducatifs. Parallèlement, une priorité serait donnée aux orientations des situations dites les plus « complexes et difficiles » vers nos établissements.

⁴ J'invite le lecteur à consulter notre projet d'établissement (2017-2022) qui sera bientôt en ligne pour connaître nos convictions à propos de la situation des jeunes majeurs et toujours sur le site de lire dans l'annexe numérique de ce rapport d'activité la lettre de demande de CJM adressée par une jeune fille aux services de l'ASE.

- Les demandes d'admission

Il est à noter que sur 134 demandes d'admission 59 émanaient des Yvelines. Sur ces 59 demandes 22 ont abouti à un accueil et 4 nous étant parvenues fin décembre n'ont pu être traitées qu'en début 2017. Il importe de noter le renforcement de notre capacité d'accueillir les jeunes qui sont orientées par le département des Yvelines (14 en 2015 pour 22 en 2016). Paradoxalement, 72% des accueils réalisés concernent des jeunes filles ayant plus de 17 ans.

Sur les 33 jeunes filles restantes qui n'ont pas pu aboutir à un accueil, 15 ont donné lieu à un travail réalisé par les cadres en vue d'un accueil. Ce travail fut suspendu en cours de procédure à l'initiative des services de l'ASE, 4 pour lesquelles nous avons appris que la jeune fille était accueillie dans un autre établissement, 5 autres n'ont pu se poursuivre au vue de l'opposition extrême de la jeune à son placement (jeune « insaisissable » au moment de l'accueil, en fugue). Enfin, 11 demandes furent retournées par l'Oustal, le rapport d'orientation préconisant clairement un accueil individuel. Les accueils et les fins de prises en charge

40% des jeunes filles accueillies sont ressorties dans le cours de l'année et nombre d'entre elles avaient plus de 17 ans au moment de leur accueil. Le constat étant la difficulté d'accompagnement de certaines d'entre elles qui n'avaient intégré aucun aspect de leur placement et avec lesquelles la relation éducative se réduisait à un rapport de force : les jeunes concernées semblaient convaincues qu'il suffisait qu'elles contactent leur référent ASE pour « qu'il la sorte de ce foyer où il y a trop de règles »... ou qui décrétaient face aux professionnels « de toute façon vous n'avez pas le choix, vous me gardez ou vous n'avez plus de boulot ».

Les équipes se sont également heurtées à des situations de concentration de jeunes en miroir à la concentration de ces mêmes jeunes dans leurs lieux de vie familiaux (jeunes filles habitant le même immeuble, le même groupement d'immeubles avant le placement).

S'agissant de la durée de séjour des jeunes filles, nous observons qu'elle est en baisse progressive depuis les 3 dernières années.

Il convient en outre d'observer un mouvement du côté de ces jeunes filles qui au moment de leur majorité ont dû quitter l'OUSTAL. Certaines, parfois après plusieurs années et parfois strictement, pour être orientées sur des dispositifs de droit commun, alors qu'elles avaient sollicité la possibilité de poursuivre l'accompagnement qui leur était proposé ici. Parfois lucides, certaines ne sont pas dupes que en dépit de notre volonté de les préserver de raisons politiques qui les dépassent mais les concernent, élaborent, construisent leur demande de contrat de jeune majeure avec une clairvoyance édifiante. Je vous renvoie à la lettre de la jeune Alice rédigée en vue de son Contrat Jeune Majeur (*Texte 1 Lettre d'Alice – demande de contrat jeune majeur*).

Alors que notre activité avec le département des Yvelines tend à se renforcer, nos modalités de coopération méritent d'être revues et clarifiées afin de préciser non seulement la place que chacun doit occuper autour de la jeune mais également viser la considération de chacun à la place qu'il occupe.

2. Les mouvements du personnel

Nadine Boyer, responsable chef de service du SAVVA a pris sa retraite en septembre après avoir occupé d'autres fonctions dans l'établissement. Nous la remercions pour l'investissement qu'elle a eu tant auprès des jeunes, des professionnels que plus globalement institutionnel.

Christian Négri a quitté l'établissement après avoir été stagiaire en 2012, puis éducateur scolaire et avoir enfin occupé durant quelques mois en 2016 les fonctions de responsable d'unités jusqu'en août.

Nous avons accueilli, en septembre, Madame GILLIET, responsable d'unités éducative. Madame SOUMEILHAN nous a, à nouveau, rejoints en novembre en tant que chef de service du SAVVA. Elle avait en effet occupé dans l'institution des fonctions d'encadrement entre 2010 et 2014.

La mobilité interne a permis à nombre de professionnels de changer de service.

Par ailleurs, L'Oustal demeurant un lieu de mouvement important au niveau éducatif, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année de nombreux professionnels.

3. La construction du projet d'établissement dans une démarche participative.

Nous avons finalisé le travail de ré écriture du projet d'établissement que nous avons engagé fin 2015. Cette démarche a concerné l'ensemble des professionnels de l'établissement et a donné lieu à une restitution devant l'ensemble du personnel de l'établissement rejoint par le directeur-général et le directeur-général-adjoint. Cette démarche a abouti à un document qui sera consultable sur le site de l'AVVEJ⁵. Ce travail nous a inévitablement conduits à réajuster certaines de nos organisations internes.

- L'Espace Ressources

C'est ainsi qu'il est apparu évident de rassembler sous l'autorité d'un même cadre tous les professionnels dont le lieu de travail habituel n'est pas le lieu de vie des jeunes. Ces professionnels ont pu être réunis dans les locaux du service pédagogique (longtemps désigné *Ecole Interne*) sous l'autorité de Madame Kraiem, chef de service pédagogique dans ce que nous définirons l'Espace Ressources. L'écriture du projet de cet espace est en cours de finalisation. Nous pouvons d'ores et déjà indiquer que les missions de cet Espace Ressources, s'inscrivent autour de 3 dimensions : pédagogique, culturelle et plus largement toutes les actions susceptibles d'associer les parents et familles à un ou plusieurs aspects de la prise en charge de la jeune. Portés par l'esprit de collaboration intensive initiée par les équipes pédagogiques de l'association lors du séminaire 2013, L'Oustal et le SAU 78 ont signé une convention de partenariat interne afin d'associer leurs « forces vives ». En effet nous avons rassemblé, sur des accompagnements spécifiques, en termes de compétences les professionnels d'une part, et permis aux jeunes, d'autre part, de bénéficier des espaces de mobilisation des deux structures. Cette expérience nous permet d'envisager plus concrètement d'ouvrir cet espace à des garçons et d'interroger sans doute à terme notre position quant à la question de la non-mixité. L'approche transversale de cet espace se confirme tous les jours un peu plus. Flore Tensi, éducatrice scolaire, décrit tout à fait le travail qu'elle y effectue sur l'Espace ressource. (*Texte 2 L'Espace Ressource, un lieu de transversalité*).

⁵ Plus précisément sur la fiche de l'Oustal

- Evolution du public et de l'offre du SAVVA

En préambule, nous tenons à réaffirmer que nous demeurons fondamentalement convaincus de la nécessité cruciale de poursuivre le travail d'accompagnement spécifique que l'équipe du SAVVA apporte aux jeunes majeures confrontées à une période charnière de leur vie (entre 18 et 21 ans) et que nous restons très attachés aux valeurs de respect et de considération de l'*altérité* de cette jeune majeure en tant que sujet qui sous-tendent l'éthique de l'accompagnement que nous proposons aujourd'hui à ces jeunes femmes. Les orientations clairement annoncées par la direction de l'Enfance dans les Yvelines, associées à certains constats que nous faisons liés aux limites des réponses collectives pour certaines mineures de plus de 16 ans, nous ont amenés à remettre au travail le projet du Service d'Accompagnement à la Vie Adulte. Les premières réflexions et ébauches de propositions menées à ce propos se trouvent dans le dossier numérique complétant ce rapport d'activité et consultable en ligne sur le site de l'AVVEJ. (« Texte 3 » ITACA ^{Consultants} Synthèse public SAVVA, Antonella RELLI, cabinet ITACA Consultants).

4. Des mises en œuvre de projets témoignant d'une approche dynamique et transversale du travail

Cette année fut marquée par l'émergence de projets portés par les équipes éducatives et leur encadrement. La plupart de ces projets ont été l'occasion pour les professionnels qui les ont mis en œuvre d'apprendre à travailler ensemble.

- Séjour pédagogique en Allemagne

Un séjour fut organisé par l'équipe pédagogique. Ont été associés à l'organisation et à l'encadrement de ce séjour des éducateurs ou stagiaires travaillant habituellement dans les unités d'hébergement. Il s'agit du premier séjour à visée principalement pédagogique organisé par l'Oustal. En effet, tout un travail de préparation a été réalisé durant les mois précédant le séjour afin de sensibiliser à une période de l'histoire de l'Allemagne et les résonnances douloureuses qu'elle a eue sur le reste du monde. Un « *texte 4* » (*Voyage en Allemagne*) développant les différents aspects de ce projet et racontant quelques épisodes du séjour se trouve sur la partie numérique du rapport d'activité consultable en ligne.

- L'organisation des élections des représentantes pour le groupe d'expression

Habituellement les élections en vue de la désignation des représentantes au groupe d'expression sont organisées par chaque équipe éducative sur le lieu de vie des jeunes filles. La date des élections est fixée par le GRS⁶. Le jour des élections chaque service s'assure d'organiser des élections et transmet les résultats à la direction de l'établissement qui convoque ensuite les représentantes à la première réunion du groupe d'expression de l'année. Cette année les membres du GRS ont proposé que les élections de 2016 soient organisées selon des modalités susceptibles de sensibiliser les jeunes filles aux élections présidentielles. En effet, il faut rappeler qu'en amont les éducateurs avaient réalisé un travail important pour que les jeunes filles majeures ou en passe de l'être soient encouragées et accompagnées dans leur démarche d'inscription sur les listes électorales en vue des prochaines élections présidentielles. En consultant le rapport d'activité numérique, vous pourrez y découvrir un petit « *texte 5* » (Groupe d'expression rapportant ce travail autour des élections).

⁶ Groupe de Réflexion et de Suivi qui est l'instance, dans l'établissement qui assure la veille de l'actualisation des outils 2002 et le bon fonctionnement du Groupe d'expression. Le GRS est composé par des éducateurs représentant de chaque service, d'un chef de service et de la directrice.

- Organisation de transferts

Trois séjours ont été organisés durant l'été. Rompant avec la culture institutionnelle, ces transferts ont été pensés et animés par un groupe d'éducateurs ne faisant pas systématiquement partie de la même équipe. Les professionnels ont choisi de centrer l'organisation de ces séjours sur l'envie qui les animait d'organiser ces séjours sans se préoccuper des affectations des uns et des autres. Cette organisation transversale a bien entendu occasionner plus de travail aux cadres en charge de l'élaboration des plannings, efforts récompensés par un groupe de jeunes et d'éducateurs ravis à leur retour. Il faut préciser que le groupe de jeunes filles avait également été constitué de façon transversale.

- A l'occasion du réveillon du 31 décembre les filles de l'Oustal s'invitent chez les garçons de l'Itep Le logis.

S'il est un jour que les équipes éducatives et les directions d'établissement (accueillant des adolescents ou jeunes adultes) redoutent c'est le dernier jour de l'année. C'est lors de cette dernière soirée du 31 décembre que les jeunes filles *s'échappent, s'évaporent* juste avant de passer à table, se passant de l'autorisation éducative pour aller rejoindre les *copains pour faire la fête* disent-elles souvent. Cette année, tous les éducateurs devant travailler pour le réveillon se sont réunis sous l'égide de la chef de service pédagogique pour organiser une fête extraordinaire permettant de retenir toutes les jeunes filles présentes le 31 décembre 2016. Le « *texte 6* » (*Le Jour de l'an*) de Jessica Hainaut dans le rapport d'activité numérique rend compte de la réussite de cette soirée qui a fait le bonheur et des adolescentes et des éducateurs. L'ITEP le Logis fermant ses portes durant les vacances scolaires, les a ouvertes pour permettre aux jeunes filles de l'Oustal d'utiliser les locaux pour y faire la fête. Les éducateurs ont gardé secret le lieu promettant aux adolescentes, impatientes, de leur préparer une surprise magnifique.

- Un accompagnement à l'accès aux soins toujours aussi dynamique

L'infirmière de l'Oustal poursuit son travail d'accompagnement auprès des jeunes filles avec une implication sans faille. Elle témoigne dans un « *texte 7* » (*Passage par l'Ophtalmo*) ajouté au rapport d'activité numérique, du parcours *ophtalmologique* que doivent parcourir les jeunes filles qui s'autorisent à se préoccuper de leurs *beaux yeux*.

5. Renouvellement des instances représentatives du personnel

Courant juin 2016, de nouvelles élections ont eu lieu afin de désigner un comité d'entreprise constitué de 6 élus : 3 titulaires et 3 suppléants. Nous avons constaté une carence s'agissant des délégués du personnel. Pour ce qui est du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, après plusieurs appels à candidature, un comité a été désigné avec 3 titulaires.

6. Conclusion

Ce rapport d'activité 2016 n'a pas la prétention de rapporter tous les événements qui ont traversés l'institution. Il fait état d'un bilan qui vient interroger des projets établis depuis de nombreuses années à l'Oustal (Ecole Interne, SAVVA), nous offrant ainsi l'occasion de les revisiter. En prenant impulsion sur notre capacité créatrice et vitale à réajuster nos pratiques en fonction des besoins des jeunes filles que nous accompagnons.

Si mon propos introductif fait état d'une préoccupation quant à l'exercice de notre mission institutionnelle nous n'avons encore pas manqué de rendre cette année vivante et riche en événements inaugurés durant cet exercice 2016. Ils ont été portés par une envie réelle des professionnels d'être quoi qu'il arrive auprès de ces jeunes filles sur des projets qui

pouvaient sembler improbables en d'autres temps. L'institution ne peut ignorer les mutations qui s'opèrent, elles nous touchent et davantage encore ces jeunes filles vulnérables et fragilisées qui parviennent toujours à nous mobiliser pour dépasser ces moments de crise.

Voyage en Allemagne

Nadia KRAIEM - Chef de service pédagogique

Cette année, le dispositif pédagogique de l'Oustal a organisé un voyage pédagogique et culturel à Berlin en Allemagne. C'est la première fois qu'un voyage à l'étranger est mis en place au sein de notre établissement.

Ce voyage pédagogique a été pensé selon une dimension transdisciplinaire : civique, historique et linguistique. Le but de ce projet étant d'éveiller les jeunes filles à la citoyenneté européenne en développant un intérêt pour la culture de la République Fédérale d'Allemagne, principal partenaire économique et politique de la France au sein de l'Union européenne.

Cinq jeunes filles ont participé à ce voyage et ont été encadrées par trois professionnels du 6 juin 2016 au 9 Juin 2016. Ce séjour pédagogique a été envisagé sur la fin de l'année scolaire pour permettre en amont un travail significatif et nécessaire pour les jeunes filles. En effet, en plus de la culture et de la langue allemande, nous avons orienté les ateliers pédagogiques autour de l'Histoire de l'Allemagne.

Les jeunes ont pu aborder la seconde guerre mondiale et la chute du mur de Berlin. Ainsi, plusieurs supports pédagogiques ont été mis en place tels que les documentaires et films portant sur ces événements historiques (*La vie est belle*, Roberto Benigni 1998 ; *Le garçon au pyjama rayé*, Mark Herman 2008), les lectures autobiographiques (quelques passages du *Journal d'Anne Franck*, Anne Franck 1947) et l'outil informatique avec l'Oustal News qui a fait un numéro « spécial Allemagne » à travers lequel les jeunes ont pu réaliser quelques écrits.

Il est important de souligner l'implication des jeunes filles qui ont participé au projet et qui se sont engagées malgré le risque que le voyage n'ait pas lieu.

En effet, au vu des événements (plusieurs attentats visant l'Europe) qui se sont déroulés sur la fin d'année 2015, le voyage pouvait être annulé par mesure de sécurité. Les jeunes filles ont fait preuve de grande maturité et ont été très réceptives à l'actualité ce qui a donné une autre ampleur à l'atelier « lecture/ presse » qui a lieu chaque matin.

Au cours du voyage, l'équipe d'encadrement a pu souligner le grand intérêt que les jeunes ont porté aux visites qui leur ont été proposées. Une visite dans un camp de concentration : le camp Sachsenhausen nous a permis de découvrir l'intérêt que les jeunes filles portaient à ce musée et les liens qu'elles faisaient avec les connaissances qu'elles avaient acquises tout au long de l'année.

Nous avons également été frappés par la cohésion du groupe de jeunes qui s'autorégulait sans que nous n'ayons à intervenir. L'éloignement et la mise hors service de leur téléphone portable leur ont permis de se centrer sur elles-mêmes et de profiter pleinement de ce que leur apportait le séjour.

L'Espace Ressource, lieu de transversalité.

Flore TENSI - Educatrice Scolaire

Il y a maintenant un peu plus de quatre mois que j'ai rejoint les équipes du Foyer Educatif de l'Oustal et que je travaille au sein de l'Espace Ressources. Plus exactement, j'ai été recruté sur le poste de la « P.M.P » : Plateforme de Mobilisation Personnelle.

Lorsque je lisais la description du poste pour me préparer au mieux à l'entretien d'embauche, je me souviens avoir accroché tout particulièrement à deux expressions : « le service pédagogique s'adresse à des jeunes en rupture de scolarité pour lesquelles l'école est encore le meilleur chemin du succès » et « la plateforme de mobilisation personnelle est ouverte à toutes les jeunes filles de l'Oustal et construit pour chacune un chemin personnalisé ». Le terme de « chemin » prenait alors tout son sens : il ne s'agissait plus seulement d'accompagner des jeunes filles en grandes difficultés aux portes d'un établissement scolaire ou auprès d'un employeur susceptible de partager avec elles un savoir, mais il fallait construire, avec elles, chacune personne et individualité distincte, un chemin qui pourrait les mener vers l'autonomie. Vers un lendemain à construire qui ne pourrait que leur appartenir.

Outre l'intérêt, et le défi qu'il y avait pour moi de participer à l'émancipation de ces jeunes filles, c'était aussi celui de réussir une insertion, une socialisation, et de participer à construire une future citoyenne membre d'une communauté, qui me poussait à m'engager dans cette belle aventure au sein de l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes.

Pour définir ou illustrer ce poste de « suivi de la scolarité, stages et formations extérieures » que j'occupe, je dirais qu'il se traduit d'abord par une rencontre. Cette première rencontre qui (pour reprendre les mots de l'AVVEJ) « apporte autant qu'elle oblige » se fait avec la jeune. De mon point de vue, cette rencontre « apporte » en ce qu'elle permet la découverte d'une individualité, d'une personnalité, d'une personne, et « oblige » en ce qu'elle représente pour moi un contrat tacite passé avec la jeune dont les termes pourraient être : *je m'engage à t'accompagner avec bienveillance sur le chemin menant vers la vie adulte et tu « t'engages » à devenir progressivement, à ton rythme, actrice de ton orientation et insertion.*

A partir de ce moment-là, les choses s'enclenchent pour mettre en marche la scolarité de la jeune. Pour celles encore soumises à l'obligation scolaire, un travail avec l'Académie s'opère rapidement afin que la jeune soit rescolarisée. Cependant, je peux par la suite être amenée à les recevoir pour une aide à la recherche d'un stage. Pour celles âgées de plus de 16 ans, le premier travail consiste à déterminer avec la jeune une orientation qui pourrait lui convenir et dans laquelle elle saurait s'investir. Généralement, les jeunes filles choisissent la voie de l'apprentissage ou les filières d'enseignements techniques, dans des domaines tels que l'esthétique, la coiffure, la cuisine ou encore la vente. Il m'appartient ensuite d'œuvrer à trouver des établissements scolaires ou centres d'apprentissages, des employeurs et de travailler avec elles une candidature à présenter. Une multitude de partenaires nous viennent alors en aide : CIO, Mission Locale, CFA, connaissances ou relations.

A cet instant, le travail éducatif⁷ au sens de l'investigation (que m'arrive-t-il) ; la mise en projet (ce que je mets en place) ; la réalisation (ce que je fais) et l'évaluation (ce que j'en retire) commence. Les choses se font et vient alors ce que je crois être l'essence même de ce poste : travailler avec nos jeunes filles pour « qu'elles tiennent », ne « pas les lâcher », les encourager, leur (re)donner confiance...et recommencer. S'il le faut. Parce qu'en effet, si la lecture des précédentes lignes peut donner l'illusion qu'il n'est finalement pas si difficile d'accompagner ces jeunes filles vers un chemin d'avenir, je découvre au fil des rencontres

⁷ Rapport d'activité 2014, AVVEJ

toute leurs difficultés à s'engager et à tenir un parcours scolaire et professionnel. Très souvent d'ailleurs, je remarque que lorsque nous évoquons la situation d'une jeune fille, le champ lexical du verbe ' tenir ' prend tout son sens : « est-ce qu'elle tient ? », « est-ce qu'elle s'accroche ? » et si les échanges se transforment en récit, alors souvent nous entendons qu'elle « n'a pas tenu ». Mais heureusement, elles « tiennent » aussi.

Cela m'amène à l'autre aspect essentiel de ce poste : la transversalité dans laquelle il s'inscrit. Je suis amenée à rencontrer l'ensemble des jeunes filles de l'Oustal. Travailler à la scolarité et plus généralement à l'insertion d'une jeune suppose une prise en charge globale de celle-ci, et également pluridisciplinaire. Il est donc essentiel d'être en contact permanent avec l'ensemble des professionnels susceptibles d'encadrer la jeune. Par ceux-là, j'entends bien entendu les chefs d'unités, les éducateurs scolaires et spécialisés, les référents ASE, mais également les équipes éducatives extérieures (Principaux ou Proviseurs d'établissements, CPE, Copsy, Professeurs Principaux...) ainsi que les employeurs avec qui il convient d'échanger régulièrement. Apprendre à connaître une jeune fille et œuvrer pour l'accompagner au mieux c'est, il me semble, aussi et avant tout cela : échanger régulièrement autour de celle-ci, travailler ensemble, et confronter nos avis et ressentis.

Ce travail d'insertion serait donc impossible sans le concours de l'ensemble des membres des équipes éducatives. Parce que j'apprends à connaître les jeunes sur le temps d'entretiens ou d'ateliers en journée, parce que trop souvent prise par le temps qui défile, un retour sur l'évolution des jeunes sur les autres espaces de vie (pavillons, école, lieux de stages ou d'apprentissages) est une nécessité. En cela, je tiens à remercier l'ensemble des professionnels de l'Oustal et ceux de l'extérieur, parce que sans cette communication, sans ce temps d'échange, sans ce trait d'union fait autour d'elles, nos missions d'éducateurs seraient vaines.

Pour finir et répondre à cette question qu'on nous pose souvent, que les jeunes elles-mêmes nous posent : « pourquoi vous êtes là ? », je dirais que si le soir je rentre la tête pleine d'une journée parfois éreintante, est une nécessité usante, c'est le sourire de Lara dans son habit d'apprentie cuisinière ; les larmes d'Aya d'avoir ravié son employeur ; l'impatience de Ludivine de retourner à l'école ; ou encore l'envie de Laure d'essayer de prendre le temps d'aller mieux, qui me font dire que le temps est parfois long à devenir demain...

Groupe d'expression

Flore Tensi. - Educatrice scolaire. Espace Ressources

Comme chaque année, au mois de novembre 2016 se sont déroulées les élections du Groupe d'Expression pour les jeunes filles de l'Oustal.

La tenue d'un groupe d'expression répond aux exigences de la Loi du 2 janvier 2002 (*relative aux institutions sociales et médico-sociales*) et permet aux jeunes filles accueillies à l'Oustal d'être informées de tout ce qui a une incidence sur les conditions de leur vie au foyer. L'objectif de cette instance est également pour les jeunes, de participer davantage à la vie en collectivité, de s'exprimer, communiquer, agir ensemble, suggérer et débattre de projets concernant la vie du foyer.

L'un des principaux aspects à souligner dans l'organisation des élections 2016 des représentantes au groupe d'expression, c'est qu'elles ont été pensées dans un réel souci de favoriser un éveil citoyen. En effet, nous avons souhaité sensibiliser les jeunes filles à l'importance de l'exercice d'une citoyenneté. Il s'agissait pour cela de les familiariser le plus possible au déroulement d'élections, au même titre que des élections législatives ou présidentielles.

Ainsi, qu'elles soient majeures ou en passe de l'être, nous avons veillé à mobiliser l'ensemble des jeunes filles de l'Oustal.

Afin de recréer les conditions d'une campagne électorale et toujours dans l'idée de sensibiliser les jeunes à l'exercice du droit fondamental qu'est celui du droit de vote, l'ensemble des conditions garantissant débats et élections démocratiques ont été réunies : trois à quatre candidates par pavillon ; programmes et affiches électorales ; convocations par lettre au vote ; cartes individuelles d'électeurs ; urnes ; isolements ; signature avant l'incontournable « a voté ! » ; et dépouillement.

La réalisation de cet événement a été le résultat d'un travail en amont, autant avec les jeunes qu'avec les éducateurs. En effet, c'est par le jeu de l'interdisciplinarité que s'est construite l'organisation des élections : chef d'unité et éducatrice scolaire se sont déplacées sur chaque lieu de vie afin d'expliquer aux jeunes les enjeux des élections au groupe d'expression et l'importance d'y adhérer ; les boîtes de vote ont été créées sur l'Espace Ressources en atelier arts plastiques par les jeunes et leurs éducateurs ; atelier débat autour du droit de vote et de l'actualité électorale ; démarches nécessaires effectuées pour recenser l'ensemble des jeunes filles de l'Oustal et inscription des jeunes majeures sur les listes électorales.

La première réunion s'est tenue le samedi 10 décembre et chacune des représentantes élues était présente et mobilisée. Cette première séance s'est déroulée selon les règles : une présidente de séance et une secrétaire, si nécessaire épaulées par les éducateurs dans leurs prises de notes. Les jeunes filles ont pu s'exprimer sur ce qui leur semblait important sur la vie au foyer et ont été les porte-paroles des jeunes filles de toutes les unités de vie.

C'est donc l'ensemble des équipes éducatives qui s'est mobilisé pour sensibiliser les jeunes à l'exercice du droit de vote et à l'importance de s'engager dans une telle démarche. En effet, si l'objectif premier était les élections au groupe d'expression comme instance représentative des jeunes (où il est l'occasion de s'exprimer et s'inscrire dans un débat construit avec les éducateurs de l'Oustal et notamment la Direction), la portée de cet événement était plus large puisqu'elle a permis une réelle réflexion autour de l'inscription des jeunes filles dans l'exercice de leur citoyenneté en tant que membre et acteur d'une société.

L'organisation des élections du groupe d'expression a été une réussite et les jeunes filles se sont fortement mobilisées pour venir voter. En définitive, deux représentantes et suppléantes par pavillon ont été élues. Trois réunions se tiendront au cours de l'année auxquelles seront présentes, avec les jeunes filles élues, la Directrice de l'établissement, le Directeur-Adjoint, deux éducatrices, un représentant de l'Association des Anciens et Amis ou 3A ainsi qu'un administrateur représentant le conseil d'administration de l'AVVEJ.

L'Oustal sur son 31 !

Jessica HAINAUT - infirmière

Pour le 31 décembre nous voulions créer l'évènement pour les jeunes filles n'ayant pas de solutions familiales. Un comité de pilotage s'est alors formé pour tenter d'élaborer « Le projet ».

Une équipe d'éducateurs surmotivée, de belles idées, l'envie de faire plaisir, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de la soirée du 31 décembre 2016 une soirée inoubliable, restait à trouver le lieu.

C'est alors qu'a muri l'idée d'un partenariat avec l'ITEP du Logis. Geneviève De Foucault a eu la gentillesse d'accepter de nous prêter les locaux pour que nous puissions réveillonner en beauté.

C'est alors que commence les préparatifs. Fatna et Sébastien, maîtresse et maître de maison élaborent un menu digne des plus Grands Chefs. La chef de service pédagogique, l'infirmière et les éducateurs des unités de vie et de l'Espace Ressources se chargent de la décoration et de l'intendance. L'équipe d'éducateurs s'occupe de réfléchir aux animations de la soirée.

Le 30 décembre la « Team 31 » est présente sur les lieux pour commencer à tout mettre en place.

Le 31 Décembre à 19h, les jeunes filles découvrent les deux unités de vie qui leur ont été prêtées par le Logis. Tout a été pensé pour leur bien-être. Les locaux étaient impeccables à leur arrivée, elles découvrent un petit cadeau choisi tout spécialement pour elles que nous avons placé en amont sur leur lit afin qu'elles puissent se mettre en beauté pour la soirée.

A présent, l'heure est au maquillage, à la coiffure et à l'habillage. 21 heures sonnent, les dernières retouches s'achèvent. Les filles se regroupent alors devant la salle où se déroulera la soirée. Les portes s'ouvrent sur une grande table joliment décorée, les spots de couleurs dansent au rythme de la musique que programme DJ Alexis. La fête peut commencer !

La soirée sera rythmée par un karaoké, un excellent repas, l'élection de Miss Jour de l'An qui sera remportée à l'unanimité par Jane, 42 ans, venue tout spécialement du Mexique (nous remercions Jean Fontaine, éducateur, d'avoir endossé ce rôle) et bien sûr par le décompte nous amenant à minuit.

« Bonne Année » les cris et les rires se font entendre dans la salle ! La musique reprend, les filles s'élancent sur la piste de danse.

La soirée s'achève vers 2 heures du matin. Chacune regagne calmement son unité de vie. L'heure est venue de sombrer dans les bras de Morphée pour récupérer après cette belle soirée.

Mission accomplie !

Pour leurs beaux yeux...

Jessica HAINAUT - infirmière.

L'une de mes missions à l'Oustal en tant qu'infirmière est de recevoir chaque jeune fille en entretien quelques jours après leur admission pour faire le point sur leur suivi médical.

L'une de mes questions lors de cet entretien est de savoir quelle est la dernière fois que la jeune fille a rencontré un ophtalmologiste. Les réponses tombent :

- « C'est quoi ça un ophtalmo ? »
- « Oula ! Ça fait longtemps »
- « Quand j'étais petite »
- « Ça doit faire au moins cinq ans »

De nombreuses jeunes filles accueillies ont des problèmes de vue, parfois depuis des années. A Versailles, nous avons la chance de pouvoir obtenir des rendez-vous chez l'ophtalmo en moins d'un mois. Sur un an, j'ai réalisé 36 accompagnements chez l'ophtalmologiste. Pour 23 jeunes filles, des lunettes ont été prescrites. C'est alors que commence la mission :

Les jeunes filles prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance bénéficient généralement de la CMU (Couverture Maladie Universelle). Cela implique qu'elles ne peuvent pas choisir n'importe quelles lunettes chez l'opticien. Les adolescentes se dirigent de façon « très » naturelle vers les montures de marques : « Moi je veux des RayBan ». Elles sont toujours déçues, lorsqu'on leur annonce qu'avec la CMU, leur choix est restreint.

Après six ans à l'Oustal, j'ai tout de même pu sélectionner quelques opticiens qui proposent un plus large choix dans la gamme « montures CMU » afin que chaque jeune fille puisse trouver ce qui lui correspond.

Parfois il faut aller chez deux ou trois opticiens différents pour que la jeune fille puisse trouver son bonheur.

Lunettes rondes ou rectangulaires, monture fine ou épaisse, noire ou bleue, en métal ou en plastique, parfois il faut plus de trois quart d'heure pour qu'elle se décide enfin pour une monture après les avoir toutes essayées.

Mais les démarches ne s'arrêtent pas là. Une fois la monture sélectionnée, l'opticien nous remet un devis qu'il faut aller faire tamponner à la sécurité sociale pour accord et ensuite le leur ramener pour qu'il puisse fabriquer les verres.

Lorsque la jeune fille bénéficie de la CMU des Yvelines les démarches sont assez simples malgré parfois une demi-heure voire une heure d'attente à la CPAM.

Néanmoins, quand la jeune fille dépend d'un autre département, il faut envoyer le devis à la Sécurité Sociale concernée, cette dernière le renvoie à l'Aide Sociale à l'Enfance qui nous l'expédie. Il peut parfois s'écouler deux mois entre le moment où la jeune fille a choisi ses lunettes et le moment où elle peut les mettre sur son nez.

Toutes ces démarches prennent du temps, c'est parfois un vrai parcours du combattant mais la récompense se résume en une phrase : « Ca y est je vois tout » !

Le regard du cabinet ITACA sur le SAVVA

Pour la réactualisation du projet de service du SAVVA, nous avons pris en compte :

- les évolutions sociales et législatives actuelles
- la refonte de la politique de l'enfance du département des Yvelines
- l'analyse du public accueillis au SAVVA depuis les quatre dernières années, à partir des données statistiques et de mini-monographies réalisées par l'équipe.

Ces éléments doivent nous permettre de faire ressortir les spécificités des parcours des jeunes filles accueillies et de l'accompagnement mis en place dans le service. Le lien entre cette analyse et le contexte actuel nous guide dans les réajustements nécessaires à opérer dans le projet du SAVVA.

Les données statistiques du SAVVA

Les données relatives à l'âge d'entrée et sortie des jeunes filles accueillies au SAVVA montrent peu de changements entre 2012 et 2016. Il est intéressant de noter que :

- l'âge d'entrée au SAVVA est à 19 ans pour plus de 40%, et à plus de 20 ans pour près de 35%. Les jeunes de 18 ans représentent un peu plus de 20% et celles de 17 ans 4%.
- l'âge de sortie, en 2014 et 2015, s'est situé à 21 ans pour 80% d'entre elles.
- sur le total des entrées, plus de 60% des jeunes filles viennent du département des Yvelines.

Les durées de prises en charge au SAVVA, vont de quelques mois à 2/3 ans, (ce qui est le plus fréquent).

L'analyse qualitative des situations des jeunes filles accompagnées au SAVVA, permet d'esquisser une première typologie. Si toutes les jeunes filles accueillies ont en commun une fragilité assez importante, un environnement familial très défaillant et assez pathogène, le plus souvent ces éléments sont combinés, à des degrés différents, à d'autres facteurs qui aggravent les situations. Les jeunes filles ont :

- un parcours d'errance les conduisant vers une situation de désocialisation
- subi des violences graves physiques et psychologiques, notamment intra familiales
- des situations administratives très compliquées. Le passage à la majorité rajoute des difficultés et des démarches supplémentaires sont nécessaires
- un état d'handicap psychique, avec un dossier en cours, ou à constituer, pour une reconnaissance par la MDPH
- des jeunes femmes enceintes ou avec des enfants à charge placés à l'ASE

Quelques jeunes filles connaissent des belles réussites, avec l'accompagnement proposé au SAVVA, elles accèdent aux dispositifs de droit commun, par exemple des formations qualifiantes, un travail, un logement, etc. Mais cela nécessite un travail assez conséquent en amont et un soutien pendant, pour éviter les ruptures et garantir au mieux une insertion durable. Le facteur « temps » de la prise en charge semble incontournable pour favoriser l'accès aux dispositifs de droits communs.

Le contexte social et législatif

Le contexte économique et social actuel fragilise la situation des jeunes au sein de la société (taux de pauvreté des jeunes adultes, taux de chômage, précarité de l'emploi, notamment).

A la suite d'un premier rapport de l'ONED/ONPE⁸, plusieurs travaux ont alerté les pouvoirs publics sur la situation difficile des jeunes sortant de la protection de l'enfance et arrivant à l'âge adulte. Est souligné que « *dans l'Europe d'aujourd'hui, les jeunes connaissent une période de transition vers l'âge adulte plus longue et plus complexe. Des parcours très sinueux remplacent des voies menant à l'emploi et à la formation d'une famille, qui étaient jusque-là plus directes et mieux banalisées. [...] La dépendance économique des jeunes par rapport à leur famille et aux réseaux sociaux s'accroît* ».

Or, l'isolement de certaines jeunes ne leur permet pas de bénéficier d'un soutien familial. Il en est ainsi pour de nombreux jeunes ayant bénéficié d'une mesure au titre de la protection de l'enfance qui atteignent l'âge adulte sans disposer d'un soutien familial suffisant pour poursuivre leur développement et acquérir une situation stable.

En l'absence d'un soutien familial suffisant, le passage vers l'âge adulte apparaît particulièrement difficile. En effet, la jeune doit non seulement trouver de quoi subvenir à ses besoins, mais aussi se constituer un réseau social, professionnel et affectif.

Alors que la période de transition à l'âge adulte s'est allongée pour la population en général, pour le public des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance, le passage à la vie autonome s'avère rapide et brutal ; ils doivent faire face à toutes les transitions (vers le travail, un logement autonome, une nouvelle vie sociale et familiale) en même temps plutôt que graduellement, alors même qu'ils y sont peu préparés et qu'ils disposent de moins de support et de compétences sociales que les jeunes de la population générale.

La loi 2016 prévoit pour les jeunes pris en charge :

- un entretien (voire deux si nécessaire) organisé un an avant leur majorité doit aider à évaluer leurs besoins et à prévoir leur projet d'accès à l'autonomie, en y associant des institutions gérant des dispositifs de droit commun afin d'apporter une réponse globale aux jeunes (art. 15).
- à leur majorité l'accompagnement mis en place doit être prolongé de la durée nécessaire pour assurer une aide, jusqu'à échéance d'une année scolaire ou universitaire engagée (art. 16).
- Sur le plan financier, les jeunes pourront bénéficier à leur majorité d'un pécule constitué de l'épargne auprès de la Caisse des dépôts et consignations de l'allocation

⁸ ONED/ONPE, Entrer dans l'âge adulte: la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection, 2009.

de rentrée scolaire, ou de la part différentielle qui leur est due pendant le temps de leur placement (art. 19).

- Une quatrième mesure, organisationnelle, prévoit la mise en place de protocoles entre le département, l'État et divers acteurs de politiques publiques pour organiser leur partenariat dans l'accompagnement à l'accès à l'autonomie des jeunes sortant de 16 à 21 ans, «*afin de leur apporter une réponse globale en matière éducative, culturelle, sociale, de santé, de logement, d'emploi et de ressources.* » (Art. 17).

Les orientations du département des Yvelines concernant les jeunes majeurs

Deux tendances principales :

- créer 110 places de jeunes majeurs visant l'accès au logement et l'insertion professionnelle, à des coûts similaires à ceux pratiqués au Lien Yvelinois ou en FJT ;
- supprimer les places en MECS en n'y conservant que quelques places dédiées aux jeunes majeurs les plus fragiles.

Premières pistes pour le projet de service du SAVVA

- Centrer l'accompagnement au SAVVA pour des jeunes filles entre 16 et 18 ans dans une logique de parcours d'insertion sociale et professionnelle ; ce qui implique de poursuivre et renforcer les partenariats avec les dispositifs et ressources du territoire.
- Cibler l'accompagnement pour les jeunes majeures ayant des problématiques spécifiques et complexes, en lien avec la typologie esquissée : jeunes femmes victimes de violence, en situation de handicap psychique, ayant un parcours d'errance et très désocialisées. Les compétences de l'équipe ont progressé, en lien avec les besoins des jeunes femmes accueillies, le service dispose d'une expérience, d'un savoir-faire et des réseaux adaptés sur ces questions.
- Envisager de mettre en place des dispositifs/projets complémentaires à celui de la protection de l'enfance.

Demande de contrat jeune majeur

Retranscription de lettres manuscrites, écrites par les jeunes filles pour une demande de contrat jeune majeur.

MADemoiselle ALICE

Je m'appelle Alice et je vais vous raconter mon histoire.

Je suis placée depuis l'âge de mes 2 ans, j'ai été en foyer, en famille d'accueil, etc... En 2013, j'ai été admise dans ce foyer « L'OUSTAL », mes débuts ont été très compliqués là-bas, et au fil des années, mon comportement s'adoucissait quand je dis « mon comportement », c'est parce que j'avais un comportement assez dur. ; J'étais une jeune fille qui fuguait, qui parlait mal aux personnes, et qui ne voulait pas aller à l'école.

Je refusais tout contact avec ces gens qui voulaient m'aider, je ne voulais pas leur faire confiance ni même les écouter. Et puis, il y a un jour où j'ai décidé de changer et d'accepter l'aide de ses Éducateurs qui ne voulaient que mon bien.

J'ai alors arrêté de fuguer, repris une formation en esthétique que je n'ai pas pu finir, pour cause : la distance du foyer au Lycée dans lequel j'étais inscrite.

Suite à l'arrêt de ma formation, je ne voulais en aucun cas rester sans rien faire, alors j'ai cherché un stage que j'ai réussi à trouver et qui m'a permis de signer un CDI. Un an plus tard, j'ai décidé d'arrêter et de reprendre mes études en alternance. J'ai donc fait mes démarches pour trouver une école et un employeur, ce que j'ai réussi à trouver.

Aujourd'hui, je suis un BAC Pro Commerce dans un CFA à La Verrière, et je suis apprentie dans un petit Carrefour. Après mon BAC, j'aimerais faire un BTS NRC qui me permettra d'être Chargée d'Affaires. Avec l'argent que je gagne au travail, je crée petit à petit une épargne, dans laquelle je mets tous les mois ma paye de 346 Euros.

Alors, vous devez vous dire « mais pourquoi cette jeune fille demande un contrat jeune majeur » ?

Je vais vous l'expliquer.

Ces professionnels (de L'OUSTAL et Monsieur MICHEL) m'ont beaucoup aidée pendant tout mon parcours là-bas, mais il y a une chose dont je suis sûre : c'est que j'ai encore besoin d'eux pour devenir totalement autonome et mieux réussir. J'ai toujours besoin d'un suivi avec eux, étant une jeune fille qui a du mal à faire confiance, je sais que si ce n'est pas avec eux que je signe un contrat, si j'en ai l'occasion, je n'y arriverai pas.

Le changement me chamboulerait totalement dans tout ce que j'ai construit et réussi avec eux mais aussi chamboulerait tout ce que j'avais l'intention de faire, comme réussir mon BAC, passer mon BTS, apprendre de nouvelles choses sur la vie et sur l'autonomie. J'ai besoin de ces gens qui m'aident depuis plusieurs années à grandir et à gravir les échelons.

J'ai aussi ma famille, avec qui je suis en contact, mais chez qui je ne pourrais pas aller au cas où je n'aurais pas le droit à ce contrat, je n'ai aucune solution autre que de rester ici, là où j'ai grandi depuis mes 14 ans.

Voilà pourquoi je souhaiterais signer un contrat jeune majeur, avec vous mon ASE, mais en restant là où je suis avec le même suivi, car j'en ai encore besoin.

Je suis une jeune fille qui se bat depuis l'âge de ses 2 ans et c'est ce que je continuerai à faire, j'ai beaucoup d'ambition, je veux réussir mes projets et m'en sortir, et j'y arriverai !

Sur cette lettre, je me suis promis d'être totalement transparente pour essayer de vous expliquer, à ma manière, pourquoi je souhaitais avoir ce contrat.

Mes sincères salutations.

Cordialement.

Mademoiselle Alice

« Je vous prie d'accepter cette lettre ainsi que ma demande comme preuve de ma motivation »

Une jeune fille de l'Oustal

Madame,

Si je me présente à vous aujourd'hui avec cette lettre, c'est pour vous demander de renouveler mon contrat CJM (Contrat Jeune Majeur) qui a débuté en février 2015. Je vous avouerai que je ne suis pas tout à fait prête pour être dans un FTJ (Foyer de Jeunes Travailleurs). Le soutien de mes Éducateurs m'aide beaucoup, j'ai besoin de leur présence et de leurs encouragements. Je suis habituée à faire un point sur ma situation, mes projets, les réussites et mes échecs avec mes Éducateurs et cela m'aide, et j'ai besoin de continuer à les voir toutes les semaines. Pour réaliser mes objectifs manquants, ainsi que d'avoir une situation stable, j'ai encore besoin d'eux. La formation qui se termine le 3 février 2017, était dure, mais grâce à eux je suis allée au bout. Mon permis n'est pas encore finalisé : mes 20 heures de conduite inclus dans le contrat qui était à 1 200 €, que j'ai payé seule, sont déjà passées, j'ai dû rajouter 6 heures de conduite qui sont encore impayées et j'ai des heures de conduite à rajouter qui me feront au minimum un total de 330 €. Avec le soutien de mes Éducateurs et ma motivation de réussir, j'ai obtenu le BAFA.

Malheureusement, si je retourne chez ma mère, les motivations que j'ai réussi à gagner et à garder disparaîtront. Il y a trop de conflits chez elle. Quand je leur rends visite, l'ambiance est pesante, mes épaules doivent supporter tous les problèmes de cette maison et personne ne se soucie des miens et de mes projets.

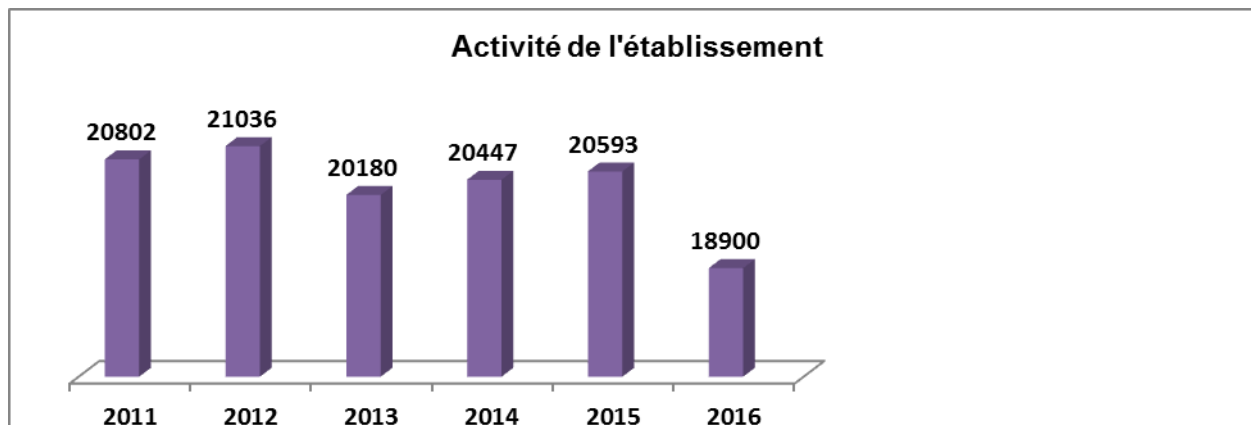
Quand je passe une journée là-bas, et que je rentre enfin chez moi, je suis déprimée, je suis découragée, et ma motivation se perd. Si je retourne vivre chez ma mère, rien de bon n'arrive pour moi. Ma motivation s'évaporerait petit à petit, jusqu'à ne plus rien avoir. Et si je me retrouve un jour dans cette situation, je n'arriverai plus à me relever. C'est pour cela que je vous demande, Madame PRIGENT, je vous prie d'accepter cette lettre, ainsi que ma demande comme preuve de ma motivation et de mon envie de m'en sortir dans la vie. Je commence à grandir et à prendre de la maturité et cela je le dois à mes Éducateurs et à votre association.

Je vous prie d'accepter mes plus sincères salutations.

Cordialement.

Une jeune fille de l'Oustal

Nombre de journées réalisées



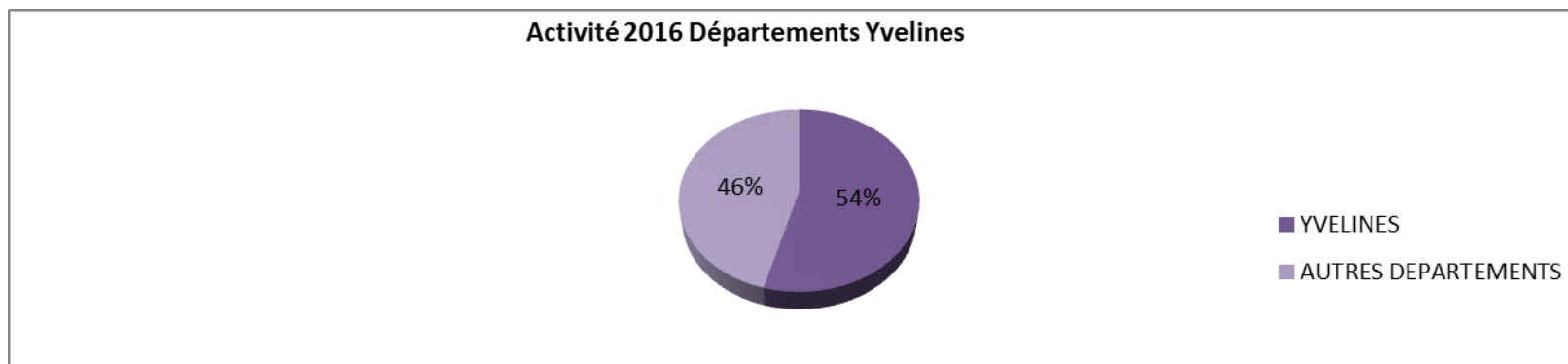
L'activité réalisée en 2016 est de 18900 journées sur un objectif de 20450.

Répartition du nombre de journées

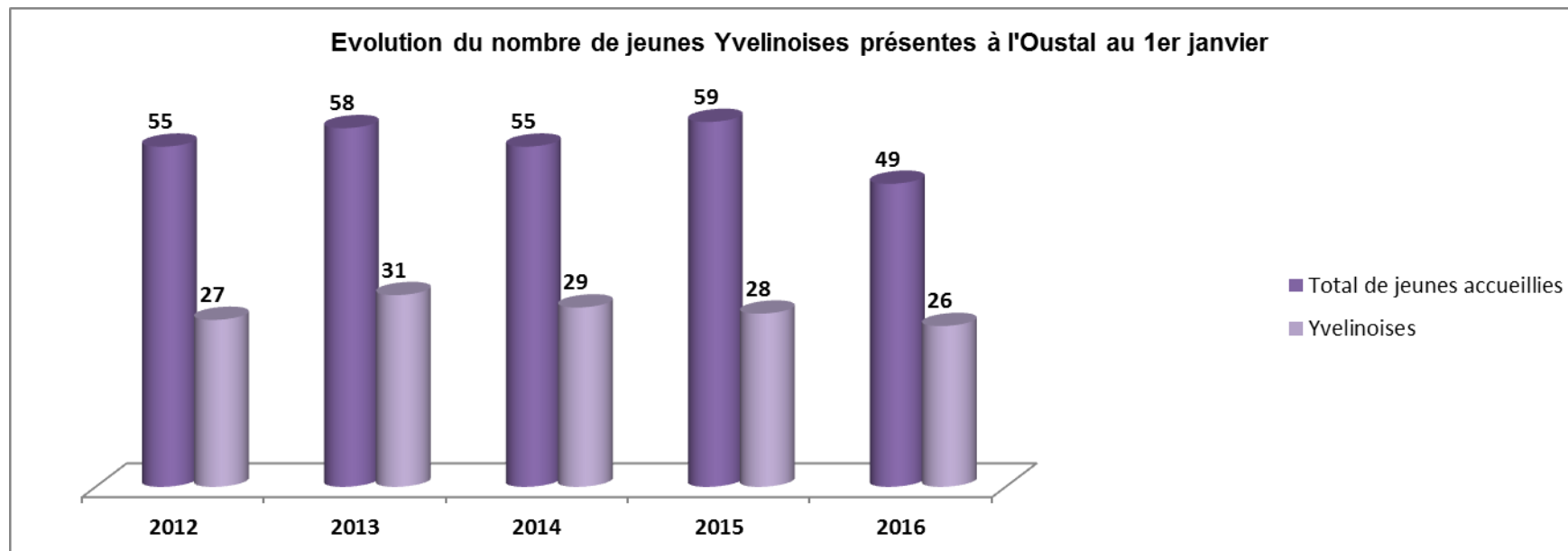
	Yvelines	Départements (27, 28, 75, 77, 91, 92, 93, 94, 95)	Total
2015	10359	10234	20593
2016	10253	8647	18900
Évolution 2015>2016	- 1%	- 15,51 %	-8,22 %

Répartition de l'activité

54 % de l'activité sont réalisés avec le département des Yvelines. 28 jeunes filles originaires des Yvelines étaient présentes au 1^{er} janvier 2017.



Activité de l'Oustal avec le département des Yvelines



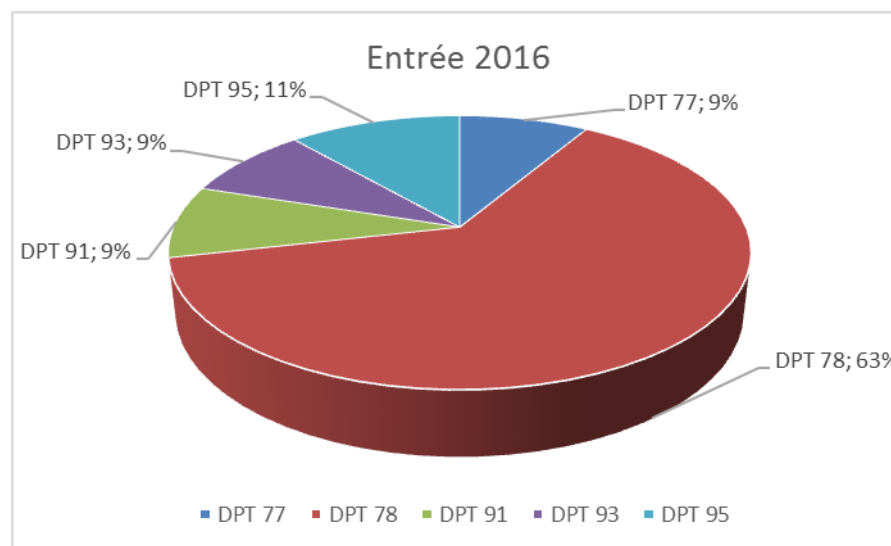
Activité régionale

Si tous les départements de la région Ile-de-France sont concernés par notre activité, le département des Yvelines demeure le département avec lequel nous travaillons le plus fréquemment. Les variations d'une année à l'autre dans chaque département ne sont pas significatives d'une tendance sur le long terme.

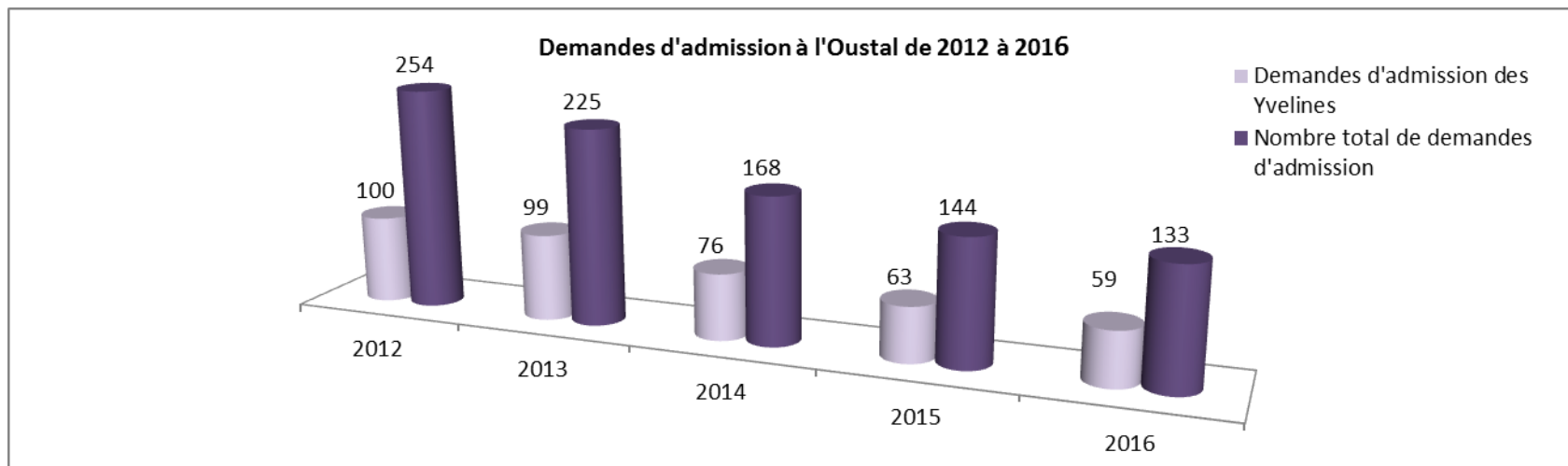
SAU91	DEPT77	DEPT75	DASY	DEPT91	DEPT92	DEPT93	DEPT94	DEPT95	DEPT 28	
31	873	179	10253	1815	690	2073	141	2 527	318	18900

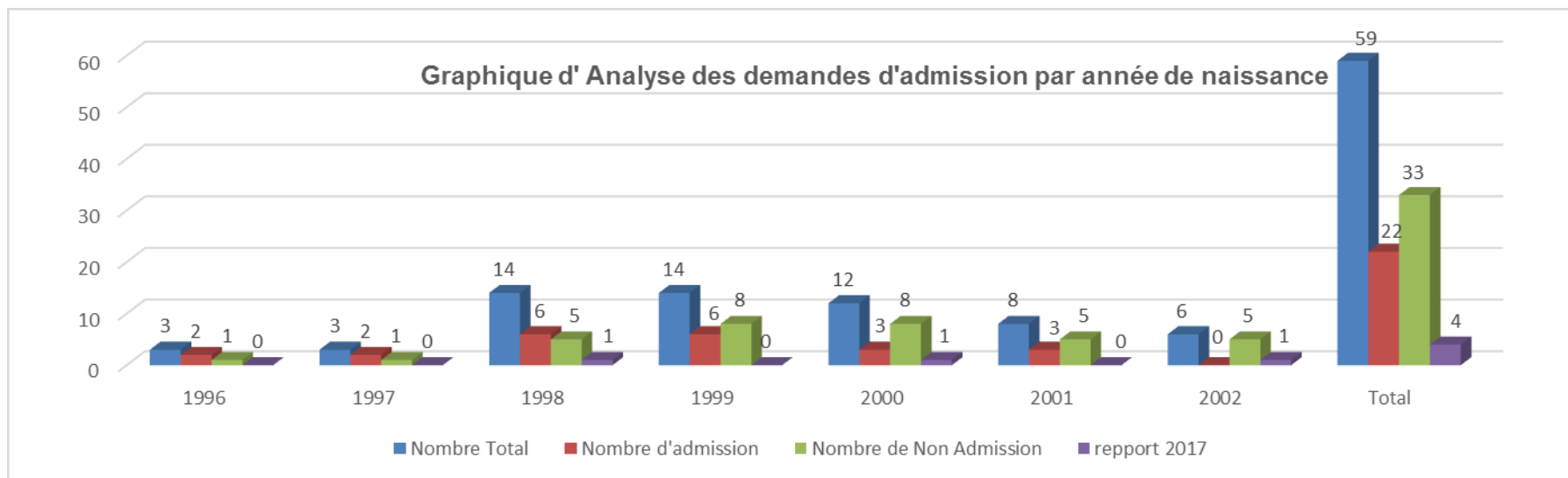
Admissions 2016

Accueil de jeunes filles en cours d'année	
Tous départements confondus	35
Jeunes filles originaires des Yvelines	22



Nombre de demandes d'admission émanant du département des Yvelines, 59 en 2016 contre 63 en 2015.





Type de prises en charge concernant les jeunes filles présentes au 01 janvier 2017

	PCA_CJM	PCJ_TE ASE	PCA_Parents
Départements des Yvelines	10	10	6
Autres départements	7	15	1

Récapitulatif des demandes d'admission	2012	2013	2014	2015	2016
Total dossiers traités	254	225	168	144	133
Dossiers adressés par le département des Yvelines	100	99	76	63	59
Dossiers adressés par d'autres départements : 75, 91, 92, 93, 94, 95 autres	154	126	92	81	74
Jeunes filles accueillies en cours d'année (tous départements)	43	41	38	36	35
Jeunes filles originaires des Yvelines accueillies en cours d'année	23	23	21	14	22

Procédures d'admission non finalisées

Non admission...

...Du fait de l'Oustal : par choix	34
Du fait de l'Oustal par manque de place au moment de la demande	2
Du fait des prescripteurs	33
Du fait des jeunes filles au moment de l'admission ou après la visite de pré-admission	17
Dossier non étudié en 2016 du fait de leur arrivée tardive reporté en 2016	8

Lorsque l'admission n'a pas lieu du fait de l'Oustal, par manque de place, ceci doit s'entendre au moment où le dossier est reçu. Le choix de ne pas engager une procédure résulte soit d'une problématique trop éloignée du public que nous accueillons, soit du fait que le profil de la jeune fille présente des caractéristiques qui peuvent être amplifiées au contact du groupe tel qu'il est constitué au moment de la demande. Il s'agit également des situations dont les éléments du rapport d'orientation ou de l'OPP font apparaître très précisément des conclusions, voire des préconisations s'opposant à un accueil collectif.

Sorties de l'établissement

❖ Sorties, et des unités de vie vers le SAVVA

Autonomie	10
Retours en famille ou réorientation de de l'ASE, (FJT, CHRS) autres établissements...)	33
Foyer Maternel	3
Sorties de l'établissement	46

❖ 46 jeunes filles ont quitté l'établissement en 2016 contre 32 en 2015.

- 34 à partir de l'une des unités de vie,
- 12 à partir du SAVVA

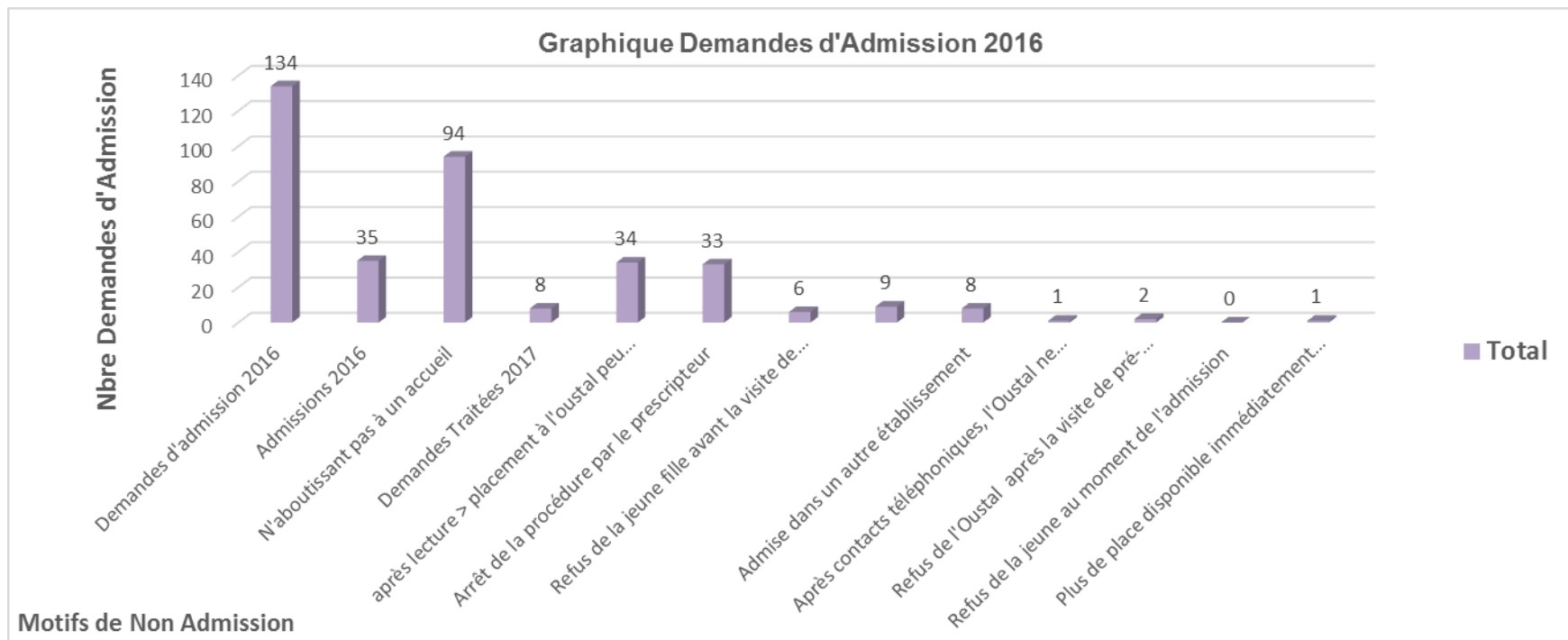
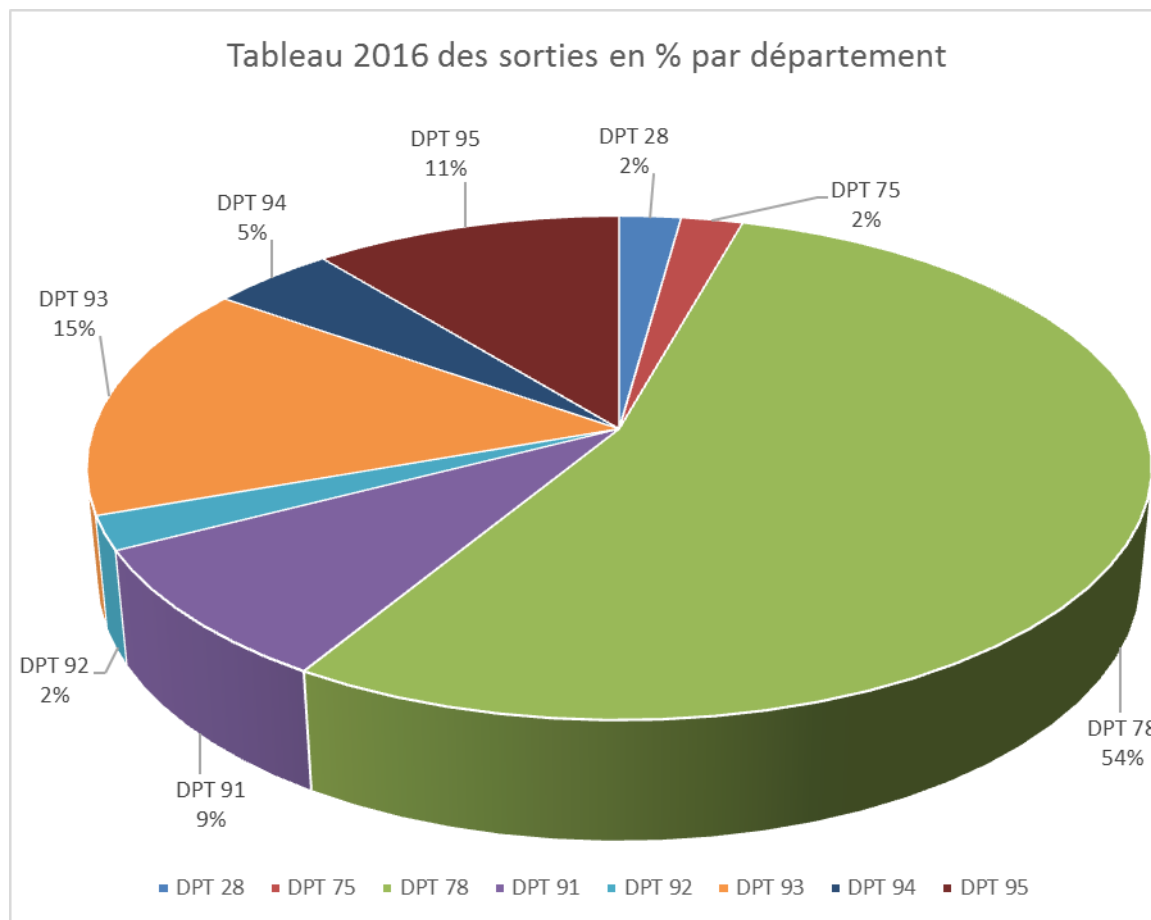
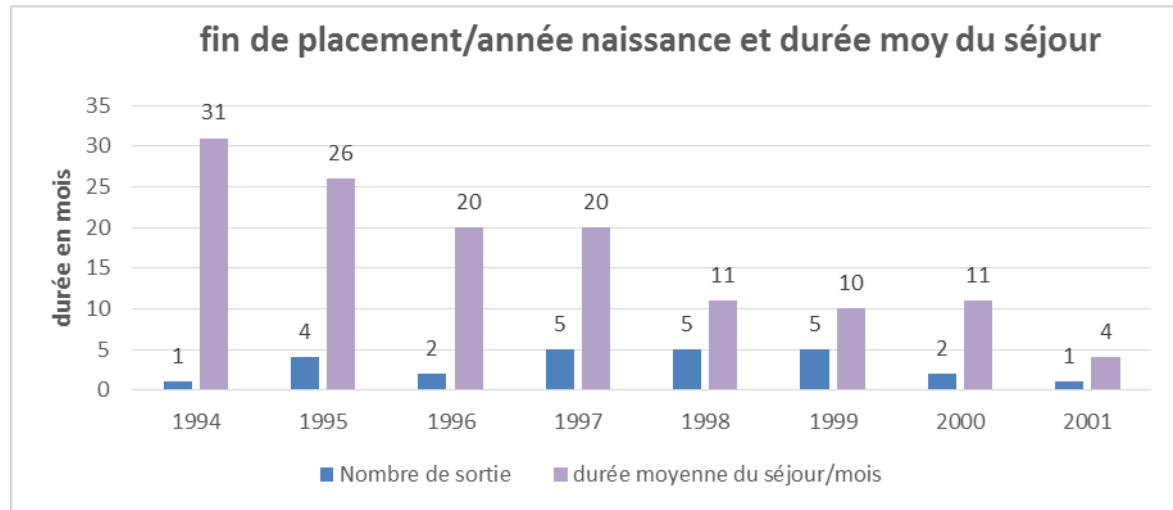


Tableau des sorties en pourcentage par département.



L'âge des jeunes filles au moment de leur sortie de l'Etablissement pour le département des Yvelines

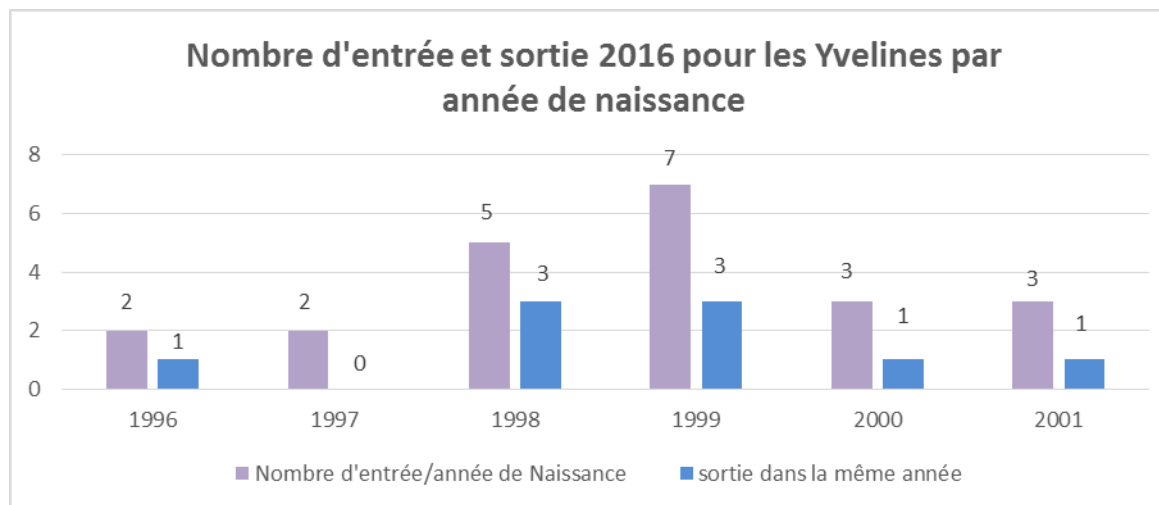
Année de naissance	Nombre de sortie	durée moyenne du séjour/mois
1994	1	31
1995	4	26
1996	2	20
1997	5	20
1998	5	11
1999	5	10
2000	2	11
2001	1	4
Total	25	



Nombre d'entrées et sortie année 2016 pour les Yvelines

Année de naissance	Nombre d'entrée/année de Naissance	sortie dans la même année
1996	2	1
1997	2	0
1998	5	3
1999	7	3
2000	3	1
2001	3	1
total	22	9

18



Formation professionnelle

Fonction	Organisme de formation	Lieu du stage	Titre du stage	Date du stage			Initiative	
				Début	Fin	Durée (heures)	SAL	EMP
Comptable, Econome	Logiciel AXAPA		Se former au logiciel AXAPA	février	février	7		1
2 Educateurs	ACMSY	Paris	Accueillir des enfants et des adolescents en institution éducative	janv-16	juin-16	24		1
Educateurs, Maitresse de maison, surveillants de nuit	Pluriel Formation et Recherche	Intra	Responsabilité et communication	janv-16	déc-16	14		1
Maitresse de maison	IRTS	Montrouge	Maitresse de Maison	01/05/16	01/12/16	203		1
Educatrice	ACTIF	Paris	Nouveaux publics, nouvelle pratique éducative	07/11/16	11/11/16	35	1	
Comptable	URIOPSS	Paris	Excel	23/05/16	25/05/16	21	1	

Formation SSI et Evacuation

Comme chaque année, l'ensemble des professionnels des unités de vie ont effectué la formation « sécurité ». (Responsable, chargé d'évacuation, et formation au système de sécurité incendie).